

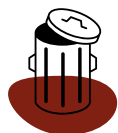


Sainte-Geneviève-des-Bois Résidence « Les Fées »

Ensemble, trions mieux, recyclons plus

Cœur d'Essonne Agglomération
Pôle Prévention et Gestion des déchets

Les Montatons - 16 bis rue Denis Papin - 91240 Saint-Michel-sur-Orge
dechets@coeuressonne.fr •  N° Vert  • www.coeuressonne.fr



ORDURES MÉNAGÈRES

Dans le bac au couvercle gris / marron
Déchets présentés en sacs fermés

Mardi et vendredi matin

Les collectes des 1^{er} mai et 25 décembre sont déplacées respectivement aux 2 mai et 26 décembre



EMBALLAGES, CARTONS ET PAPIERS

Dans le bac au couvercle jaune
Déchets présentés directement dans le bac, sans sac

Mardi matin



VERRE

Près de 490 bornes à verre sur le territoire (voir plans sur www.coeuressonne.fr)

À déposer dans les bornes à verre entre 8h et 20h



OBJETS ENCOMBRANTS

ATTENTION ! : les déchets électriques et électroniques, ceux des travaux domestiques tels que gravats, doivent être déposés en déchèterie (voir informations au dos)

Enlèvement gratuit

Sur appel téléphonique au numéro vert et aux dates suivantes :
8 et 22 janvier, 12 et 26 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril, 13 et 27 mai,
10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 12 et 26 août, 9 et 23 septembre,
14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 et 23 décembre

Les collectes des jours fériés sont maintenues à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre pour lesquelles des rattrapages sont prévus.

PÔLE PRÉVENTION
ET GESTION DES DÉCHETS

 N° Vert 

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Rappel : les déchets doivent être présentés dans des bacs roulants

- Collecte du matin, merci de sortir vos bacs la veille après 19h.
- Collecte de l'après-midi, merci de sortir vos bacs avant 11h.


D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION



ALERTE SMS DÉCHETS

La collecte peut parfois être perturbée pour différents motifs. Pour vous informer en temps réel, l'Agglo a mis en place un service d'alerte par SMS, gratuit.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.coeuressonne.fr ou par téléphone au numéro vert.

LES DÉCHÈTERIES OU ÉCO-CENTRES

Les gros cartons, les déchets d'équipements électriques ou électroniques (D3E) et les produits dangereux doivent être déposés en déchèterie. Tous les habitants de l'Agglo ont accès gratuitement aux 24 déchèteries / éco-centres du SIREDOM. Les 8 suivantes sont situées sur notre territoire ou sur les communes limitrophes :

- **Déchèterie de Sainte-Geneviève-des-Bois**
13 rue Paul Langevin
- **Déchèterie de Saint-Michel-sur-Orge**
Rue Diderot, Techniparc
- **Déchèterie d'Égly - Villelouvre**
Rue des Meuniers
- **Déchèterie de Saint-Germain-lès-Arpajon**
Chemin des 50 Arpents
- **Déchèterie de Nozay**
RD 59, chemin des Bœufs
- **Déchèterie de Vert-le-Grand**
Route de Braseux
- **Déchèterie de Lardy**
Rue Jacques Cartier
- **Déchèterie d'Épinay-sur-Orge**
Rue de la Croix ronde

CARTE DÉCHÈTERIE

L'accès aux éco-centres du SIREDOM se fait sur présentation de votre carte de déchèterie.

Vous pouvez en faire la demande :

- Par courrier ou sur place :
Pôle Prévention et Gestion des déchets,
Les Montatons, 16 bis rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
- Sur internet, en téléchargeant le formulaire sur
www.coeuressonne.fr
rubrique Votre quotidien / Déchets / Déchèteries
- En mairie :
à Arpajon, Breuillet et Marolles-en-Hurepoix

Documents à fournir : photocopies de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Horaires et coordonnées sur www.siredom.com



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

dechets@coeuressonne.fr